

Informaticien.ne pour la transformation digitale
Niveau B
Contrat à durée déterminée – Temps Plein

En vue d'assurer la transformation digitale au sein de son institution, le CPAS de Forest recrute un.e informaticien.nne intégré dans le service informatique (division des affaires générales), sous contrat à durée déterminée jusqu'au 31/12/2024.

Entrée en fonction : 01/09/2024

Le CPAS de Forest emploie actuellement 450 personnes réparties plusieurs sites dont l'action collective est de garantir la qualité du service rendu au public.

MISSION GENERALE

L'informaticien collabore à la transformation digitale de l'institution.

TACHES

Développement

- Proposer des outils en adéquation avec les besoins de l'institution, notamment l'accélération de la digitalisation au sein des services
- Développer / améliorer ces outils
- Travailler selon la méthode Agile
- Être attentif aux enjeux légaux (RGPD, sécurité de l'information)

Maintenance

- Assurer la maintenance corrective et évolutive des programmes existants : réagir aux aléas et incidents, être à l'écoute des retours des collaborateurs
- Tester les outils
- Assurer le relais et contrôles des travaux effectués en externe le cas échéant.

Accompagnement

- Être une personne ressource pour l'utilisation et toute question en lien avec les outils développés
- Formaliser les processus métier en collaboration avec les acteurs clés des différents services
- Rédiger une documentation exhaustive des outils développés (processus)

COMPETENCES REQUISES

- Connaissances des plateformes Microsoft (Sharepoint, Teams, PowerPlatform..)
- Connaissances des normes et procédures de sécurité informatique et protection des données
- Excellent relationnel, bonne orientation client
- Proactif et autonome
- Créatif , innovant
- Rigoureux

PROFIL

- Bachelier en informatique ou gestion des données
- Une expérience dans le développement d'outils informatique est un atout
- Avoir une maîtrise de la seconde nationale, être en possession du brevet Selor ou être disposé(e) à l'obtenir (art 8 et 10)

NOUS OFFRONS :

- Un contrat à durée déterminée jusqu'au 31/12/2024.
- Un horaire de travail de 36h/semaine (sauf exceptions, pas de prestations exigées le vendredi après-midi) sous le principe de l'horaire flottant.
- Un régime de congés attractifs (secteur public)
- La possibilité de solliciter la mesure de télétravail
- Une rémunération à l'échelle barémique B1 (salaire mensuel brut indexé pour un temps plein de 2904.83€ sans ancienneté et de 3211.59€ avec une reprise de 5 ans d'ancienneté)
- La reconnaissance des anciennetés dans le secteur privé pour un maximum de 6 années et la reconnaissance des anciennetés dans le secteur public de manière illimitée. [secteur public défini de manière large]
- La prise en charge à 100% des frais de déplacement en transports en commun ainsi qu'une indemnité vélo ou piéton
- La prime de bilinguisme sur base de l'obtention du certificat linguistique du SELOR
- Les chèques repas d'une valeur faciale de 8,00 €
- Une prime de fin d'année
- Le bénéfice des avantages offerts par le Service Social Collectif : primes individuelles, primes de circonstances, assurance hospitalisation à prix attractif, réductions et avantages divers sur le plateforme Benefits at work

MODALITES DE RECRUTEMENT

Votre dossier de candidature comportera les documents suivants :

Une lettre de motivation, Un CV et un copie du diplôme

Votre dossier de candidature sera adressé au CPAS de Forest à l'attention du Service des Ressources Humaines, **PAR E-MAIL UNIQUEMENT**, rh-dev@cpas1190.brussels en mentionnant dans l'objet du courriel la référence : **01IT/DAG/2024**

Date limite de réception des candidatures : 15/08/2024 avant minuit.

ATTENTION, en cas de candidatures nombreuses, nous retiendrons les meilleures candidatures en fonction de l'expérience probante.

Les candidat(e)s retenu(e)s après une première sélection sur base des CV seront invité(e)s à l'**épreuve de recrutement** qui se dérouleront le **20 AOUT 2024**.



EGALITÉ DES CHANCES

Le CPAS de Forest se porte garant d'une politique de recrutement et d'une politique du personnel basées sur la diversité et l'égalité des chances reflétant ainsi les valeurs de notre centre. Le CPAS s'assure que l'origine, l'âge, le sexe, les convictions religieuses ou encore le handicap ne jouent aucun rôle lors du recrutement des futurs collaborateurs.

Vous êtes atteinte d'un handicap, d'un trouble de l'apprentissage ou d'une maladie ? N'hésitez pas à demander des aménagements raisonnables à votre procédure de sélection afin que vous puissiez valoriser vos talents de la manière la plus optimale possible. Nous tenterons d'y répondre de la meilleure façon.